

Fiche 22

L'utilisation d'une installation de contention est primordiale pour manipuler des bovins dans les meilleures conditions de sécurité. En effet, un équipement bien conçu permet aux agriculteurs, vétérinaires, inséminateurs, ... de travailler avec un maximum de sécurité, de réduire les risques d'accident des animaux et de limiter le stress. De plus, l'amélioration des conditions de travail permet un gain de temps précieux et la possibilité d'intervenir seul (éleveur ou intervenant extérieur).

Les installations de contention des bovins dans une exploitation peuvent se décomposer en 3 types d'utilisation ou interventions différentes.

L'espace vêlage insémination

Des boxes adaptés doivent permettre d'opérer seul aussi bien dans l'isolement de l'animal, son immobilisation, que dans l'intervention (vêlage, insémination, soins, ...) en respectant le confort et l'hygiène des animaux.

- Le box insémination est indispensable dans un élevage. Il a pour objectif dans un premier temps d'isoler l'animal en chaleur du troupeau afin de ne pas perturber les autres vaches et de ne pas souiller la litière paillée. Il permet également à l'animal isolé d'être en sécurité en évitant blessures, écartèlement, chocs.
- L'espace vêlage quant à lui a pour fonction de faciliter la surveillance de l'animal avant le vêlage. Il permet une éventuelle intervention dans des conditions de travail efficace, de sécurité optimum, et d'hygiène parfaite. Le matériel nécessaire au vêlage doit être rangé à proximité immédiate.

L'emplacement de l'espace d'intervention est essentiel pour permettre une utilisation aussi fréquente que nécessaire et assurer son bon fonctionnement. Son implantation doit tenir compte de l'agencement du bâtiment mais aussi de la circulation des animaux et des hommes. Les box doivent être bien équipés pour une utilisation sécurisée.

L'installation de contention

Une installation de contention a pour objectif d'effectuer les soins aussi bien individuels (prophylaxie, vermifugation, pesée, ...) que collectifs (tri, canalisation, ...).

L'aménagement doit être défini en fonction de chaque exploitation. En effet, les choix du matériel (fixe ou mobile), de l'emplacement (proche de tel ou tel bâtiment), des dimensions, sont dépendants de l'utilisation principale de l'installation et du type d'animaux. Elle doit comporter un parc de rassemblement et un couloir de contention avec une porte à blocage central en bout.

Il existe des règles à respecter et des éléments indispensables à intégrer notamment des passages d'hommes.

Des interventions spécifiques comme le parage ou la castration requièrent l'utilisation d'une cage.

Le quai d'embarquement

C'est un élément important de la contention dans une exploitation. En effet, faire monter des animaux dans un camion ou une bétailière est une intervention parfois fastidieuse et dangereuse.

Le quai d'embarquement permet d'améliorer la sécurité à la fois des hommes et des animaux. Il limite le stress des animaux et assure une meilleure qualité de la viande.

Son emplacement est fonction de l'accès des camions et des animaux :

- > les camions ne doivent pas circuler dans l'élevage.
 - > les animaux doivent emprunter au maximum des circuits connus.
- Il peut être couplé avec l'espace contention pour avoir un même parc d'attente.

AMÉLIORER
LES CONDITIONS
DE TRAVAIL



DIMINUER L'ASTREINTE



RÉDUIRE LE VOLUME
DE TRAVAIL



ALLÉGER LES POINTES
DE TRAVAIL



PLUS DE TEMPS LIBRE



SÉCURISER
LA MAIN-D'OEUVRE



A l'Earl Verlinde, la manipulation des animaux est rapide, efficace et en toute sécurité

Pour quelles raisons avez-vous créé un espace de contention ?

« Nous avons investi dans la construction d'un bâtiment neuf pour loger les animaux à l'engraissement, des génisses et quelques vaches allaitantes. Nous réalisons beaucoup de manipulations d'animaux, notamment des pesées et des embarquements ; il nous fallait un système efficace pour travailler. Nous n'étions pas du tout équipés et cela manquait à l'exploitation. Il fallait un système garantissant la sécurité. Nous avons donc réalisé un ensemble complet qui nous permet de faire des pesées, des tris, l'embarquement, ... Une seule personne peut réaliser ces tâches sans risque. Les animaux en n'importe quel endroit du bâtiment peuvent être acheminés très simplement au parc de contention.»

Votre installation vous donne-t-elle satisfaction ?

« La manipulation efficace et sans risque permet de suivre le troupeau. Nous pesons chaque lot de taurillons tout les 2 mois. Nous n'hésitons pas à manipuler nos bovins car nous savons que c'est simple. C'est très avantageux pour maîtriser l'élevage. De plus, les animaux s'habituent très vite aux circuits.

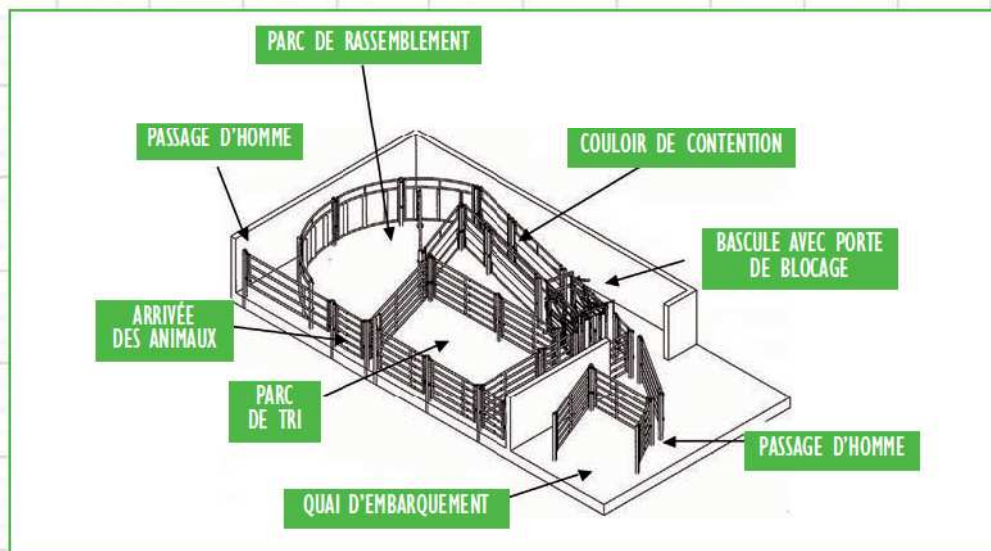
L'embarquement est très rapide : le chauffeur ne fait qu'ouvrir et fermer les portes du camion et nous nous ne voyons même plus les animaux monter. Nous n'avons pas donné un seul coup de bâton depuis que le quai est en service. Il n'y a pas besoin de mobiliser du monde pour charger les animaux dans le camion ; le chauffeur peut le faire tout seul si nous sommes dans les champs.

Il y a un coût non négligeable mais la sécurité n'a pas de prix. Nous ne regrettons pas l'investissement.»

Quelles recommandations donneriez-vous à un éleveur qui réfléchit à l'installation d'un espace de contention ?

« Il faut prévoir l'installation de contention en même temps que le bâtiment pour celui qui construit. Il faut beaucoup de place autour pour les accès liés à l'embarquement. Nous pensons qu'il faut réaliser l'installation à l'intérieur. Cela permet de l'utiliser par tous les temps ; nous nous occupons plus des animaux quand il pleut et il y a moins d'eaux souillées à gérer. Au niveau de l'installation elle-même, les passages d'homme doivent être nombreux et bien placés. Il faut aussi prévoir des systèmes anti-reculs dans les couloirs. Nous avons constaté que les animaux montent mieux dans le camion ou la bétailière quand ils sortent d'un couloir ; les bêtes arrivent une par une et ça suit.

Ce n'est pas évident de concevoir une installation de contention ; il faut bien réfléchir pour adapter le système à sa propre situation et à ses besoins.»



L'EXPLOITATION :

- ▶ Mme Verlinde Claudine, M.M. Verlinde Philippe et Nicolas à Losquielles-Saint-Germain (02) 2,5 UMO
- ▶ 120 ha de SAU, 30 ha de prairies permanentes
- ▶ 70 VL à 9 000 kg, 550 000 l de lait produit
- ▶ Engraissement de taurillons Holstein et de blonds achetés (génisses et taurillons).

DES CONTACTS POUR ALLER PLUS LOIN...

Nicolas LION CA 02
Téléphone : 03 23 97 54 17

Xavier TETEREL CA 60
Téléphone : 03 44 11 44 77

Nicolas CORREUR CA 80
Téléphone : 03 22 33 69 72

Thierry PARENT ELC3
Téléphone : 03 23 53 58 90

Jean François FONTAINE MSA
Téléphone : 03 22 82 63 32

RÉDACTEUR DE LA FICHE :

Nicolas LION
(Chambre d'agriculture 02)

Vous pouvez également consulter la fiche bâtiment « Aménager des box d'insémination et de vêlage en élevage laitier »